

Résolution sur l'équilibre hommes-femmes dans les nominations dans le domaine des affaires économiques et monétaires de l'UE

2019/2614(RSP) - 14/03/2019 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 453 voix pour, 50 contre et 71 abstentions, une résolution sur l'équilibre entre les femmes et les hommes dans les nominations dans les affaires économiques et monétaires de l'UE.

La résolution a été déposée par les groupes PPE, S&D, ECR, ADLE et Verts/ALE.

L'indice d'égalité entre les hommes et les femmes de 2017 produit par l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EIGE) a souligné que la prise de décision économique reste le domaine dans lequel l'UE obtient les résultats les plus faibles en termes d'égalité entre les femmes et les hommes et de représentation des femmes.

Le Parlement a regretté que la Commission et la grande majorité des gouvernements européens aient jusqu'ici manqué leur engagement à promouvoir un meilleur équilibre des sexes dans les institutions et organes européens, notamment pour les postes de direction dans les affaires économiques, financières et monétaires. Il a invité les gouvernements des États membres, le Conseil européen, le Conseil, le Conseil, l'Eurogroupe et la Commission à œuvrer activement en faveur de l'équilibre entre les sexes dans leurs prochaines propositions de listes restreintes et de nominations, en s'efforçant d'inclure au moins une femme et un homme candidats par procédure de nomination.

La Commission et le Conseil ont été invités à accroître la transparence des procédures de recrutement et de nomination des directeurs exécutifs des agences de l'UE en publiant la liste des candidats et des candidats présélectionnés, ainsi que les raisons de leur présélection, afin de permettre au public de contrôler la prise en compte des questions de genre dans ces processus.

Pour sa part, le Parlement s'est engagé à améliorer son propre bilan en matière de promotion de l'équilibre entre les sexes dans le domaine des affaires économiques et monétaires. Il s'est engagé à ne pas tenir compte des listes de candidats pour lesquelles le principe de l'équilibre entre les sexes n'a pas été respecté en même temps que les exigences concernant les qualifications et l'expérience dans le processus de sélection.

Les députés ont suggéré d'introduire dans le futur plan d'action du Parlement l'obligation de ne pas approuver les nominations aux conseils d'administration et autres organes des agences de l'UE si la liste restreinte des candidats proposés par l'institution ou l'organe en question ne respecte pas l'équilibre entre les sexes.

Étant donné que l'équilibre entre les femmes et les hommes au niveau exécutif dans les institutions et organes de l'Union exige des candidats qualifiés des États membres, la résolution a invité ces derniers à prendre des mesures concrètes pour améliorer l'équilibre entre les femmes et les hommes dans les institutions nationales et préparer ainsi le terrain pour des candidats et candidates de haute qualité, hommes et femmes, aux postes à responsabilité dans le domaine des services bancaires et financiers.